

> FRANÇAIS

Vivre en société, participer à la société

Avec autrui, famille, amis, réseaux

Activité orale : Lecture à voix haute et enregistrement numérique

L'activité proposée cible le travail de l'oral, à travers la lecture à voix haute d'une part et la capacité des élèves à s'exprimer et argumenter d'autre part. Elle utilise les outils numériques pour faire travailler l'oral aux élèves, dans la classe ou à l'extérieur.

Niveau

- Activité possible dès la classe de cinquième.
- Possibilité d'exploiter la même activité dans les niveaux supérieurs, en augmentant le degré d'exigence et la complexité des consignes.

Compétences et objectifs didactiques

L'activité concerne prioritairement le travail de l'oral.

Elle est par ailleurs étroitement liée aux compétences de lecture et vise à acquérir une certaine culture littéraire, en établissant des liens entre les œuvres et les époques :

- s'exprimer de façon maîtrisée en s'adressant à un auditoire ;
- exploiter les ressources expressives et créatives de la parole ;
- lire des œuvres littéraires ;
- élaborer une interprétation des textes littéraires ;
- établir des liens entre des productions littéraires issues de diverses cultures et époques.

Domaines 1, 2 et 5 du socle.

Description de l'activité et modalités

À l'issue d'une lecture cursive ou de l'étude d'une œuvre intégrale, on demande aux élèves de choisir un passage marquant (de 10 à 15 lignes environ) dont ils vont devoir enregistrer la lecture à voix haute. L'extrait doit être précédé d'une brève situation du passage pour en comprendre l'intérêt. Il est en outre suivi d'une justification (démarche argumentative) qui explicite les raisons du choix du passage par l'élève. Les élèves enregistrent la totalité de cette prestation dans un fichier d'une durée approximative de 3 ou 4 minutes.

L'activité peut être réalisée en classe (séances par groupes, travail par îlots, etc.) ou en autonomie (travail à la maison, CDI, etc.). Les élèves, seuls ou en binômes, s'enregistrent sur un dictaphone numérique ou plus simplement sur un téléphone portable : le professeur s'assure de la compatibilité du fichier final avec d'autres supports de lecture.

La consigne de l'activité implique la réalisation cumulée de tâches spécifiques pour lesquelles il est nécessaire de préparer les élèves en amont. On travaille ainsi le fait de :

Situer un extrait dans une intrigue

L'élève apprend à opérer des choix dans une intrigue complexe pour ne présenter que les aspects essentiels au passage lu. Il s'agit de résumer un récit de façon dynamique en identifiant les seuls enjeux de l'extrait choisi par l'élève.

Lire un texte littéraire à voix haute

Parce que le passage à lire a été choisi personnellement par l'élève, l'activité ne peut se réduire à une simple lecture blanche du passage. Il s'agit ainsi de faire éprouver au destinataire le bien-fondé de ce choix en soulignant les qualités et les caractéristiques de l'extrait.

La lecture correspond aux enjeux du passage et à ses spécificités stylistiques (description, dialogue, registres, effets de rythme, etc.). En travaillant sa lecture à voix haute et les effets possibles, l'élève considère alors le texte littéraire comme une partition qui fait entendre un certain plaisir de lecture.

Justifier un choix de façon argumentée

La justification du choix du passage place l'élève dans une démarche critique et argumentative. Il s'agit ainsi de dépasser la notion de goût personnel pour proposer une réponse développée et étayée. On travaille d'une part la qualité des arguments proposés, qui doivent être convaincants et progressifs ; l'élève se confronte par ailleurs à la nécessité d'étayer ses idées et de développer son propos, afin d'éviter des remarques lapidaires qui ne sauraient convaincre.

On peut progressivement augmenter la difficulté de l'exercice en imposant des justifications contraintes : remarque de type stylistique, comparaison avec un autre passage de l'œuvre, comparaison avec une autre lecture, etc.

L'enregistrement sonore du travail des élèves revêt une importance didactique. Contrairement à une lecture à voix haute réalisée directement face au groupe classe, l'élève découvre **un mode de communication différé** qui lui permet de mieux prendre en compte son destinataire. L'enregistreur numérique offre à l'élève la possibilité de s'écouter. Ce faisant, il change de posture et devient son propre auditeur, dans une démarche de qualité. En cas de doutes ou d'erreurs, l'élève peut aisément recommencer, favorisant une mise à distance de soi et le développement d'un esprit critique sur le travail réalisé.

Les premiers essais font rapidement percevoir aux élèves que la situation du passage et les justifications, si elles sont pré-écrites et lues, doivent porter une intention spécifique qui les rapprochent d'un oral improvisé pour l'auditeur. Contrairement à l'extrait littéraire, ce sont des moments de discours qui nécessitent une éloquence spécifique et un dynamisme pour convaincre. De même, les élèves découvrent rapidement l'importance de projeter la lecture et le discours qui l'accompagne vers un destinataire imaginaire pour convaincre. Enfin, les élèves font l'expérience de deux formes de langage, l'une discursive avec une parole personnelle cherchant à convaincre, l'autre poétique à travers la lecture à voix haute d'un texte littéraire.

Retrouvez Éduscol sur



L'activité permet à l'élève de travailler progressivement une prise de parole continue, à la fois structurée et exigeante.

Évaluation et prolongements

Inspirée des propositions didactiques en langue vivante où l'enregistrement sonore est fréquent et de celles de l'éducation physique et sportive où l'usage de la vidéo permet aux élèves de développer un esprit critique et de corriger leurs propositions, cette activité offre dans le cadre du cours de français la possibilité de travailler efficacement, régulièrement et facilement l'oral avec ses élèves.

Dans le cadre d'une évaluation, l'enregistrement permet également de proposer des critères objectifs et de les expliciter plus aisément en classe. Il offre en outre l'avantage de constituer des « copies d'oral », plus faciles à évaluer qu'une situation d'oral présentée en cours. Il renforce une démarche active de la part des élèves, seuls à décider quand l'enregistrement semble conforme aux critères énoncés. Certains élèves peuvent par exemple vouloir utiliser à la maison un logiciel gratuit de montage sonore afin de mettre en scène leur lecture à voix haute en l'agrémentant d'effets spécifiques.

À l'issue de cette activité, les fichiers produits peuvent devenir une version sonore d'un carnet de lecture que l'élève intégrera dans son espace sur FOLIOS. Il pourra ainsi au fil des années, garder la trace de ses lectures et de son parcours de lecteur.

À l'échelle de la classe, on peut imaginer également la création d'une bibliothèque virtuelle, offrant des extraits numériques à écouter à l'envi, voire d'une exposition littéraire sonore à destination d'autres classes ou des familles.

En interdisciplinarité, cette activité peut s'enrichir de propositions musicales ou picturales : la constitution d'un livret Didapages permet ainsi de visualiser des photos ou tableaux accompagnés d'une lecture, d'une écoute musicale, etc.

Un travail d'oralisation de lettres de poilus a par exemple été mené par deux professeurs de l'académie de Nancy-Metz, en français et éducation musicale, présenté lors du Rendez-vous des lettres en 2014 (Présentation d'une action pédagogique : oralisation et accompagnement musical d'une [lettre de poilu](#)).